

## **Réforme de l'Assurance Maladie**

### **Pharmaciens prescripteurs = pharmaciens écoutés = pharmaciens impliqués**

**Paris, jeudi 17 juin 2004** - Alors que le projet de réforme sur l'Assurance Maladie vient d'être discuté en Conseil des Ministres et sera présenté dès aujourd'hui à l'Assemblée Nationale, le Collectif des Groupements de Pharmaciens d'Officine qui représente en France 10 groupements, 9000 officines et plus de 50% du chiffre d'affaires de la profession souhaite rappeler sa volonté d'une implication plus forte et d'un rôle revalorisé du pharmacien d'officine, reconnu comme véritable acteur dans la chaîne de santé.

**Ainsi, le Collectif des Groupements de Pharmaciens insiste sur le fait que repenser la coordination des soins entre les différentes professions de santé est un des axes majeurs de la réforme et que c'est dans ce cadre qu'il souhaite se voir accorder le statut de « pharmacien-prescripteur ».**

Autour de ce thème majeur, le Collectif déclinera cinq sujets qui, par voie de communiqués, durant les dix jours qui rythmeront les débats à l'Assemblée Nationale, illustreront clairement ses préoccupations sur les principaux points de la réforme :

- le dossier médical partagé : associer les pharmaciens au dossier médical partagé, c'est leur donner les moyens d'être efficaces ;
- le conditionnement : la bonne quantité pour éviter les excès ;
- le TFR généralisé : lui dire oui, c'est tuer le générique ;
- le SMR insuffisant : il déconsidère des médicaments utiles et appréciés pour éviter de dire que la collectivité ne veut plus – ne peut plus ? - assumer le remboursement de pathologies dites bénignes ;
- le pharmacien prescripteur : donner au pharmacien les moyens de jouer pleinement son rôle dans la chaîne de santé.

Cette démarche de communication a pour seul objectif de montrer la volonté du Collectif des Groupements de Pharmaciens d'apporter sa contribution active aux différents sujets de la réforme pour leur permettre d'exercer leur métier avec pertinence et dans le sens que recherche les pouvoirs publics. Toujours désireux de mettre en oeuvre la stratégie « gagnant/gagnant », le Collectif des Groupements de Pharmaciens souhaite que ces arguments soient pris en compte pour que le service rendu par l'officine de demain soit toujours plus efficace pour les patients et que la réforme de l'Assurance Maladie puisse répondre aux préoccupations des professionnels de santé soucieux « d'améliorer la qualité des soins et de diminuer les gaspillages ».

#### **Contacts :**

**Gilles Brault-Scaillet  
Président CNGPO  
Tél : 03 86 64 43 01**

**Catherine Durand  
Altedia PR  
01 44 91 58 38**